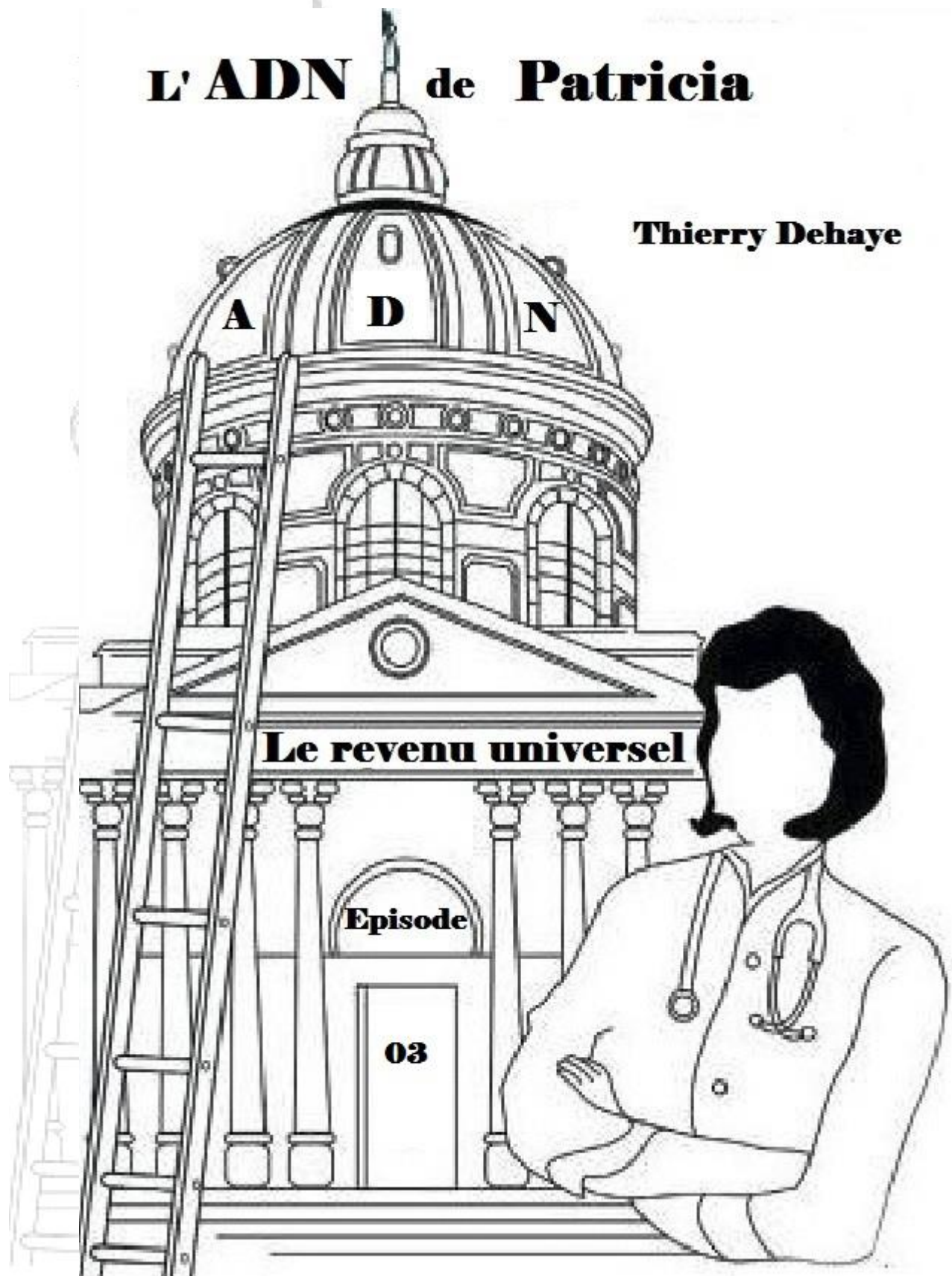


L'ADN de Patricia

Thierry Dehaye



L'ADN de Patricia

Thierry Dehaye

Episode 3 : La monnaie numérique du futur.

Afin de bien poser l'hypothèse de la dématérialisation de la monnaie il faut d'abord donner la définition de la monnaie.

Monnaie

(nom féminin)

Pièce de métal frappée servant aux échanges ; papier monnaie : billet.

L'être humain a créé la monnaie pour avoir un indicateur de la valeur d'un objet, d'un bien ou d'un service. Sans monnaie l'être humain est perdu et ne peut contrôler son économie. Sans monnaie l'être humain ne peut faire son marché.

Economie

(nom féminin)

Bon ordre établi dans la dépense d'une maison, dans l'administration d'un bien, d'un Etat ; ce que l'on épargne.

Il existe aussi une autre définition du mot économie.

Economie

(nom féminin)

Ensemble des activités de production, de distribution, d'échange et de consommation des biens et des services.

Marché

(nom féminin)

Lieu public où l'on vend toutes sortes de denrées et d'objets.

L'ADN de Patricia

Dans cette définition du mot marché il y a quatre mots importants : public, vend, denrées et objet. La locution française « économie de marché » est celle employée aujourd'hui par tous les hommes politiques qui en fondent les principes sur la confrontation entre l'offre et la demande. Le mot denrée est plutôt réservé à définir une marchandise qui se consomme dans le sens qui se mange, alors qu'un objet est un mot qui se rapporte plutôt à une chose qui se présente à la vue. Dans l'énigme de Patricia j'écris que le mot chose est un mot universel puisqu'il peut remplacer n'importe quoi pris dans un contexte particulier. Personnellement je restreins la définition du mot denrée à un bien ou un service de consommation vital et le mot objet à un bien matériel de richesse. Je n'exclue pas le fait qu'un objet particulier peut-être un bien de consommation vital. La plupart des objets ne sont pas vitaux et certaines denrées n'ont plus. Pour simplifier je dirais qu'il y a dans la vie des choses vitales et d'autres non vitales. Chacun peut par lui-même faire sa propre liste des choses qu'il considère comme vitales et une liste des choses superflues. **A partir de ces listes l'humanité peut définir une liste universelle des biens et services vitaux.**

La passerelle numérique.

Le numérique est l'ensemble des « 1 » et des « 0 » qui forment la technologie moderne de la plupart des moyens de communications et de productions. L'internet est l'exemple parfait qui mondialise tous les moyens. Aujourd'hui pratiquement tout est numérisé grâce aux sciences et à l'informatique en particulier. L'informatique s'insinue dans tous les domaines d'applications. Le mot application est un mot moderne dont la définition est : la mise en pratique. En informatique une application est un programme, ou un logiciel (software en anglais), qui sert à réaliser des tâches exécutables par des machines ou des êtres humains.

La mise en place de la passerelle numérique du revenu universel fondé sur l'ADN est donc un travail d'équipe formée d'êtres humains et d'informaticiens.

A partir de ce constat l'équipe met en pratique la création de l'ADN.

L'ADN de Patricia

Elle crée, deux marchés séparés celui des biens et services vitaux et celui des biens de richesse.

Elle établit, une liste non exhaustive des biens et services vitaux accessibles uniquement par l'ADN.

Elle établit, une liste des biens de richesse accessible uniquement par l'or (**ou devise**).

Elle met en oeuvre une ou plusieurs applications informatiques : pour convertir les valeurs des biens et services vitaux en ADN ; pour convertir l'ADN en or (**ou devise**) selon les règles définies pour attribuer les récompenses ; pour calculer l'impôt nécessaire à la convergence; pour contrôler la fraude ; avec toujours comme objectif de favoriser le marché du travail des biens et services vitaux pour l'intérêt de l'humanité.

Elle laissera, l'instinct animal de l'être humain s'épanouir sur le marché du travail des biens de richesse pour l'intérêt particulier. C'est la liberté assurée sachant que cette liberté est limitée par l'adage : « **la liberté des uns commence là où finit celle des autres** »

En posant ces nouvelles hypothèses il en découle tout de suite un changement radical de notre société.

L'ADN annule la divergence. L'or maintient la convergence.

Qu'est-ce que l'OR ?

L'OR est un métal qui on ne sait pourquoi, a été choisi pour représenter la richesse. La monnaie est censée représenter une quantité d'or dans un système monétaire ou l'or est l'étalon.

Etalon de change-or

(locution)

L'ADN de Patricia

Système monétaire international dans lequel les banques centrales conservent concurremment, dans les réserves publiques de change, de l'or et des devises convertibles en or, mais sans assurer la convertibilité interne.
(Anglais : gold exchange standard)

Comme je l'ai dit dans « l'épisode 2 » l'or est rare. Certains pays en ont beaucoup sur leur territoire et d'autre peu. Le système monétaire fondé sur les échanges en or est donc injuste car ce système favorise les pays riches en or. Les pays du monde entier ont compris cela et ont donc cherché à changer le système de nombreuses fois. La référence n'est donc plus le métal proprement dit mais la valeur de la monnaie fixée arbitrairement par les banques centrales. La convertibilité de la monnaie n'est plus relative à l'or mais bien à l'ensemble des valeurs des autres monnaies. Les banques centrales font donc ce qu'elles veulent de la monnaie, qui est généralement appelée monnaie fiduciaire. C'est le rôle du **FMI (Front Monétaire International)** que de stabiliser l'économie mondiale en contrôlant la valeur des monnaies.

Fiduciaire (adjectif)

Se dit de valeurs fondées sur la confiance qui est accordée à celui qui émet.

Le mot confiance est un mot important dans cette définition et doit être le mot principal à utiliser dans le cadre de la création d'un revenu universel. L'humanité fait confiance au système monétaire mais l'être humain non. Pour qu'il y ait convergence il faut que l'être humain l'adopte aussi.

Je cite :

<http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/23872-monnaie-fiduciaire-definition>

« Définition de monnaie fiduciaire »

La monnaie fiduciaire est la monnaie comprenant les pièces et les billets de banque qui se caractérise par le fait que sa valeur est déterminée par la confiance que lui accorde

L'ADN de Patricia

ses utilisateurs plutôt que par son coût de production. En d'autres termes, cela signifie qu'un billet de 500 euros vaut cette valeur non pas en raison de son coût de production, mais en raison du fait que les utilisateurs considèrent que ce billet leur permettra d'acheter quelque chose (bien ou service) d'une valeur de 500 euros. La monnaie fiduciaire représente une fraction limitée (environ 15%) de la masse monétaire en circulation. »

Je cite :

<http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/23873-monnaie-scripturale-definition>

« Définition de monnaie scripturale »

La monnaie scripturale est le total des soldes créditeurs des ménages et entreprises déposés sur des comptes bancaires gérés par des établissements de crédit et des établissements assimilés. La monnaie scripturale forme l'essentiel de la masse monétaire en circulation (plus de 80%). Cette monnaie circule entre les différents agents économiques par le biais de moyens dématérialisés comme les virements bancaires, les prélèvements, les cartes de paiement ou encore les chèques. »

Un système économique est donc fondé sur deux types de monnaie.

L'ADN sera donc une troisième monnaie qui sera à la fois fiduciaire, et scripturale. Fiduciaire parce que la valeur de l'ADN est fixée par l'état et approuvée par l'être humain, pour l'économie du marché des biens et des services vitaux.

Scripturale parce que l'ADN peut se **transformer** en solde créditeur en **or** si le régime monétaire est fondé sur l'étalon de change-or, ou en **devises** si le régime monétaire est à « **cours forcé** », sur un compte du marché de la richesse.

La stabilité de l'économie d'un pays dépend donc de l'étendue du type de régime monétaire sur les marchés internationaux.

La **transformation** se fait par la convergence entre l'être humain et l'humanité.

L'ADN de Patricia

L'ADN ne peut être efficace que sur une économie fondée sur un régime monétaire à « **cours forcé** » sur le marché des biens et services vitaux. L'ADN est donc inconvertible en interne. Un citoyen ne peut donc transformer son ADN en devises d'un autre pays que le sien même s'il respecte les règles.

Qu'est-ce que L'ADN ?

L'ADN est une monnaie virtuelle numérique faite de "0" et de "1" inaccessible au touché.

L'ADN est une monnaie fiduciaire de consommation, particulière dont le seul moyen de paiement, par carte de type bancaire, est numérisé et sécurisé.

L'ADN peut se transformer en monnaie scripturale selon le principe de la récompense en fonction de deux règles : le travail et l'économie.

L'ADN est vital ! L'ADN n'est donc utilisable que sur le marché des biens et services vitaux.

L'ADN est géré par la banque centrale d'ADN de l'état.

Le compte ADN est créé à la naissance de l'être humain.

Le montant de l'ADN fixe et identique pour chaque être humain est versé chaque mois sur un compte ADN personnel unique jusqu'à la fin de sa vie.

Il est variable périodiquement en fonction de la démographie et de l'indice des prix du marché des biens et des services vitaux.

L'ADN donné à l'être humain, appartient à l'être humain qui en dispose comme il l'entend selon deux principes de base la consommation, l'économie.

L'ADN est inviolable car codé et sécurisé numériquement par l'identité biologique de l'être humain.

L'ADN ne peut être ni transférée d'un compte à un autre, ni échangée contre de l'or ou des devises, ni spéculée.

L'ADN ne peut enrichir directement l'être humain.

L'ADN ne peut acheter des produits prohibés ou toxiques pour l'âme de l'être humain.

L'ADN est géré par son propriétaire en état de le faire. Un tuteur peut être nommé par l'état.

L'ADN de Patricia

Thierry Dehaye

Financement de l'ADN.

L'ADN est une monnaie universelle elle est donc le fruit de la convergence.
Elle est donc financée par l'ADN elle-même et par la fiscalité sur tout ce qui produit de la richesse en « **or ou en devises** ».

Les contrôles de la fraude sont renforcés pour garantir aussi la fourniture de l'ADN.

Les revenus de ces contrôles servent aussi au financement de l'ADN.

Afin d'éviter les gâchis l'ADN peut être économisée.

Si l'être humain prend soin de son ADN il peut s'enrichir progressivement en proportion de son économie et participer à l'investissement sur les marchés pour s'enrichir par l'intermédiaire de l'état.

L'ADN économisée par l'être humain est en partie transformé en or puis épargné sur son compte.

L'ADN économisée par l'être humain est en partie transformée en or pour le compte de l'état et réinvestie dans la banque d'ADN.

L'ADN économisée par l'être humain est en partie investi sur les marchés par l'état.

L'ADN contribue donc par l'intermédiaire de l'être humain à l'économie des marchés.

Autofinancement de l'ADN transformée.

L'ADN s'**autofinance** en partie grâce au respect des règles.

L'ADN économisée par l'être humain se transforme en épargne imposable s'il ne travaille pas après sa majorité ou ses études.

L'ADN économisée par l'être humain qui travaille se transforme en épargne non imposable.

L'ADN de Patricia

Le patrimoine accumulé par l'être humain qui ne travaille pas, subît temporairement, un impôt sur la fortune jusqu'à sa retraite.

L'impôt sur le travail est plus fort sur le marché des richesses que sur le marché des biens et des services vitaux.

L'impôt sur la spéculation est plus fort que l'impôt sur le travail.

L'impôt n'est pas proportionnel à la rémunération. Il est différent selon le travail effectué, la capacité de travail de l'être humain, ses compétences intellectuelles et manuelles.

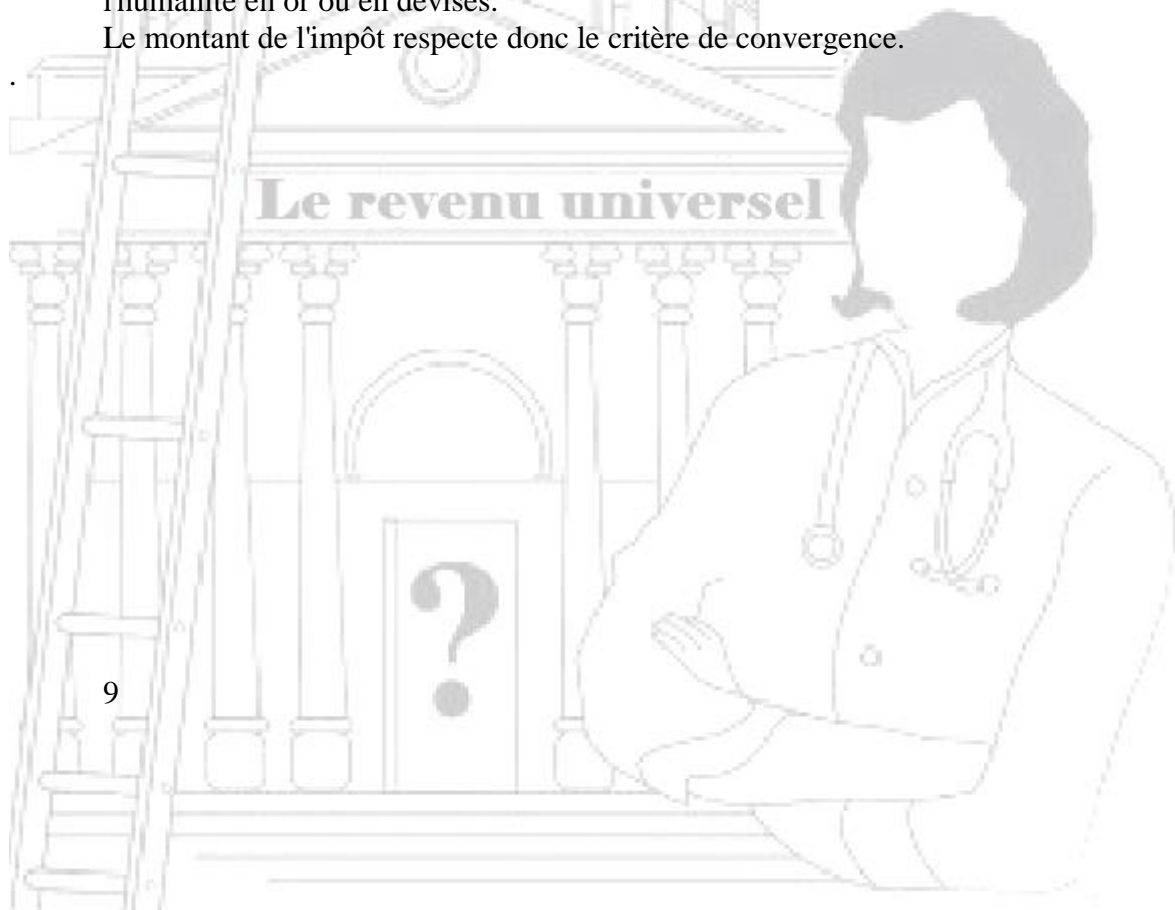
La rémunération du travail est fonction du nombre d'heures effectuée dans chaque catégorie du travail avec une limite haute infranchissable : c'est le partage du travail.

Les heures supplémentaires ne peuvent exister que si le partage ne peut être effectif.

Les heures supplémentaires seront donc imposées plus si la règle du partage travail n'est pas respectée. L'enrichissement ne peut se faire que dans la convergence.

L'impôt est fonction des besoins de l'être humain en ADN pas des besoins de l'humanité en or ou en devises.

Le montant de l'impôt respecte donc le critère de convergence.



L'ADN de Patricia

Pensée ...

Thierry Dehaye

Le jour où l'or pourra se transformer en ADN l'alchimie de la convergence entre l'être humain et l'humanité sera l'accomplissement de l'espace-temps.



Thierry Dehaye

Fin de l'épisode 3